

LA SECONDE

Une classe de détermination et d'orientation qui permet de préparer le choix des spécialités en première

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS OBLIGATOIRES

Français (4h) : 4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue du bac, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

Histoire-géographie (3h) : L'histoire des Européens est étudiée à travers celle du monde, de l'antiquité au milieu du XIX^e siècle. En géographie, le programme qui propose 4 thèmes est centré sur les questions de développement durable.

Langues vivantes étrangères (5h30) : L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Les baladeurs numériques permettent un travail personnalisé et plus autonome.

Mathématiques (4h) : Au programme 3 domaines : les statistiques et probabilités ; les fonctions ; la géométrie.

Diversification des activités mathématiques : chercher et expérimenter grâce à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

Physique-chimie (3h) : Trois thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

Sciences de la Vie et de la Terre (1h30) : Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve confrontée. Une occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

Éducation Physique et Sportive (2h) : En utilisant les activités sportives comme moyen d'éducation, L'EPS permet à chaque élève de mobiliser des ressources pour enrichir sa motricité, entretenir

sa santé, développer sa relation aux autres et participe à une construction globale de l'adulte en devenir.

Sciences Economiques et Sociales (1h30) : Les élèves sont initiés aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes, confrontation aux faits, conclusion. Ils sont sensibilisés aux spécificités disciplinaires de l'économie, de la sociologie et de la science politique ainsi qu'à la possibilité de croiser les regards de ces trois disciplines sur un thème identifié.

Sciences numériques et technologiques (1h30) : Cet enseignement a pour objet de permettre d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques, mais également de comprendre le poids croissant du numérique et des enjeux qui en découlent.

Éducation Morale et Civique (30') : A travers des études de cas concrets, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État, est explorée.